

Délibération n°11

L'AN deux mille dix-huit, le 5 juin, le conseil communautaire, convoqué le 30 mai 2018 s'est réuni à l'Arlequin à MOZAC, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
30 mai 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
13 juin 2018

Objet :
**Valorisation de 12 cellules
commerciales vacantes par la
vitrophanie: demande de
subvention GAL LEADER**

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORIDUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Daniel GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

M Philippe SCHAAL, Mme Florence PLUCHART, M Pierre BOS, M Bertrand BIGAY **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- M Gérard CHANSARD, conseiller communautaire unique de CHARBONNIERES-LES-VARENNES, remplacé par Mme Florence PLUCHART, conseiller communautaire suppléant
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M Philippe GAILLARD, a donné pouvoir à Marie-Pierre LORIN
- M Jean-Christophe GIGAUT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- M Jean-Maurice HEINRICH, conseiller communautaire unique de CHANAT LA MOUTEYRE, remplacé par M Pierre BOS, conseiller communautaire suppléant
- M Jacques LAMY, a donné pouvoir à Mme Françoise LAFOND
- M Yves LIGIER, conseiller communautaire unique du CHEIX-SUR-MORGE, remplacé par M Bertrand BIGAY, conseiller communautaire suppléant
- Mme Régine PERRETON, a donné pouvoir à M Vincent RAYMOND
- Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- Mme Michèle GRENET
- Mme Emilie LARRIEU

<> <> <> <> <>

Secrétaire de Séance :

M Roland GRENET

Rapport n°11 – Valorisation de 12 cellules commerciales vacantes par la vitrophanie: demande de subvention GAL LEADER

Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 du 22 décembre 2017 portant transformation de la Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans en Communauté d'Agglomération,

Considérant que la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans a engagé un projet de valorisation des devantures commerciales par le biais de la vitrophanie sur les commerces vacants afin :

- de valoriser les cellules commerciales,
- de réinvestir et de créer une dynamique dans les centres-bourgs,

Considérant que cette opération pouvant être rattachée à l'axe «culture» identifié dans le cadre du programme GAL LEADER, le conseil communautaire réuni en séance du 6 juin 2016 a acté le plan de financement suivant:

Dépenses		Recettes	
Mission de mise en forme, création, adaptation des supports de vitrophanie, Mise en place des vitrines	12 000 €	LEADER	8 000 €
		VSV autofinancement	4 000 €
TOTAL HT	12 000 €	TOTAL HT	12 000 €

Considérant que les dépenses engagées s'élèvent à 8 267,00 € HT et qu'il convient donc de modifier la demande de subvention conformément au plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Mission de mise en forme, création, adaptation des supports de vitrophanie, Mise en place des vitrines	8 267 €	LEADER	4 960,20 €
		VSV autofinancement	3 306,80 €
TOTAL HT	8 267 €	TOTAL HT	8 267,00 €

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve le plan de financement ci-dessus,**
- **autorise le Président ou son représentant légal à signer tous documents nécessaires au versement de cette subvention.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 6 juin 2018***

Le Président

Frédéric BONNICHON

